

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
 DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D098/2017

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
 DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-sept, le 28 novembre à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux administratifs du pôle de Beaumesnil de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 44 rue du Château – Beaumesnil - 27410 Mesnil en Ouche, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 17 novembre 2017

<p>Nombre de membres</p> <p>En exercice : 20</p> <p>Présents : 12</p> <p>Votants : 13</p>	<p>Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, M. GRIHAULT, M. MALARGE, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL</p> <p>Étaient absents : Mme BLOTIERRE, M. DU MESNIL ADELEE, Mme ERARD, Mme GOETHEYN, M. KAREB, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN</p>
---	--

Pouvoirs : M. KAREB a donné pouvoir à M. GRIHAULT

Secrétaire de séance : Mme BINET

Objet : Insertion – Approbation de la convention de prestation de services entre le chantier d'insertion du C.I.A.S. et le Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de la Risle

PJ : Convention

Dans le cadre de la lutte contre les plantes exotiques envahissantes, Monsieur le Président soumet à l'approbation de l'assemblée une convention de prestation de services entre le C.I.A.S. et le Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de la Risle (S.I.B.V.R.) en vue de l'intervention du chantier d'insertion sur le secteur de Brionne.

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Approuve la convention de prestation de services entre le C.I.A.S. et le Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de la Risle (S.I.B.V.R.) en vue de l'intervention du chantier d'insertion sur le secteur ci-avant cité.
- ↳ Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20171128-17D098-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2017